



Projet éducatif

La micro-crèche « Les lapinous » est une structure collective régulière et occasionnelle, d'une capacité maximal de 10 enfants, âgés de 6 semaines à 4 ans ou plus (priorité étant donnée aux enfants non scolarisés). C'est un compromis entre l'assistante maternelle et la crèche...

Le petit nombre d'enfants accueilli donne à la micro-crèche « Les lapinous », un caractère familial, chaleureux et sécurisant. Il garantit aussi une prise en charge et un suivi individualisé de l'enfant, tout en lui apprenant, les règles de la vie en collectivité.

C'est une nouvelle formule d'accueil du tout petit, qui présente plusieurs avantages :

- * **Pour enfant** : un accueil personnalisé, une continuité jusqu'à l'entrée à l'école maternelle, le respect de son rythme de sommeil et de veille, son appétit, son besoin d'être câliné ou d'être seul quelques instants...
- * **Pour les familles** : le recrutement et l'encadrement du personnel par le gestionnaire.

Remplacement des assistantes maternelles en cas d'absence, continuité du service d'accueil.

Possibilité de s'impliquer dans la vie de la micro-crèche à travers les activités.

~ L'accueil :



❖ Favoriser un accueil de qualité :



* Accueillir un enfant, c'est accueillir sa famille :

Ouvrir la structure aux parents, c'est permettre à l'enfant de surmonter la séparation d'avec son milieu familial et aux parents d'investir les lieux où leur enfant va vivre une partie de la journée.

Il est également important d'établir une relation privilégiée, individualisée, continue avec le ou les adultes de référence, dans le respect des rythmes propre de chaque enfant. C'est par l'observation, fondement des actes professionnels, que l'on propose à l'enfant des réponses adaptées à ses besoins. Il y a également les repères dans l'espace et dans le temps qui le rassurent et s'organisent d'une part dans la vie quotidienne, les soins, les activités, l'accompagnement constant de l'adulte par la voix, le regard et le geste dans un échange réciproque avec l'enfant, et d'autre part dans le groupe d'enfants constitué de manière aussi stable que possible, de taille restreinte pour mieux bénéficier de l'attention et de la présence régulière et sécurisante d'un adulte de référence.

L'adulte suit l'enfant pendant ses 3 années dans la structure, si possible. Les changements intempestifs sont préjudiciables pour l'enfant qui a besoin de s'attacher à une personne.

Ce sont ces repères qui offrent à l'enfant des éléments de sécurité physique et affective et des éléments de socialisation.

L'enfant a besoin de moments de maternage et de moments où il peut se construire par lui-même, dans un environnement riche de propositions d'activités ou de relations avec ses copains et les adultes. Il a besoin d'espaces privés où il peut s'approprier un territoire, s'isoler, mener à bien ses expériences, et d'espaces aménagés où, en toute sécurité, il peut développer ses potentialités intellectuelles, sensorielles, psychomotrice et relationnelles.

Il doit pouvoir contrôler à tout moment la présence de l'adulte qui l'accompagne dans sa recherche d'autonomie.

❖ Préparer l'adaptation de l'enfant dans la structure :



La période d'adaptation s'organise avant l'admission et se planifie sur une quinzaine de jours. Elle permet de faire mutuellement connaissance (entre la structure et l'enfant ainsi que ses parents), de découvrir un nouvel environnement, de créer progressivement une relation de confiance. C'est également un moment d'échanges et de communication intense autour de l'enfant et de son histoire personnelle et familiale, et ses habitudes de vie. Pour ce faire, un cahier de suivi permet de noter les habitudes alimentaires, d'endormissement, de soins, de jeux de l'enfant et de guider la personne « référente » pour répondre à ses besoins spécifiques.

Une fiche mensuelle de rythme sur 24 heures complète ce dossier, pour repérer ses besoins de sommeil (moment et durée), ses heures de repas, noter les moments d'éveil et les soins d'hygiène. Elle est remplie par l'équipe de la structure dans la journée et les parents le reste du temps.

Au cours de cette période d'adaptation, le parent montre comment il répond à une demande de son enfant puis progressivement va se séparer de lui, pour parvenir avant l'entrée dans la structure à passer une petite journée sans sa présence.

Le « doudou » ou objet transitionnel est conseillé pour faciliter la séparation et donner un repère à l'enfant (objet doux, portant l'odeur de la maman). Il maintient la relation, sa position est à mi-chemin entre le « dehors » et le « dedans ». Si « doudou » est pris en considération et respecté, on pourra dès lors lui attribuer une place réelle : il est unique pour l'enfant, c'est pour lui la transition entre le connu et l'inconnu.

❖ Assurer les transmissions quotidiennes : accueil et retrouvailles

Elles conditionnent la qualité d'accueil de l'enfant et sont indispensables pour assurer la continuité des soins et la prise en charge de l'enfant.

Un cahier de suivi permet à chacun (professionnels et parents) de noter les observations importantes de la journée : alimentation, sommeil, transit, éveil, maladie, évènements exceptionnels...

Un album photo peut également permettre à l'enfant de moins ressentir le manque affectif de ses proches et d'établir un dialogue rassurant avec l'adulte « référent ».

L'enfant, au fur et à mesure qu'il grandit, peut ressentir le besoin de mettre en place un rituel qui le tranquillise (« dire au revoir par la fenêtre », « être pris dans les bras », etc..). Le « doudou » est aussi le meilleur moyen d'apaiser ses angoisses et d'être un peu plus autonome.



~ Le repas :

Les rythmes physiques (alimentation, changes), physiologiques (alternance veille/sommeil) et ceux des acquisitions motrices et intellectuelles doivent être respectés au maximum pour favoriser l'autonomie de l'enfant. Ainsi le tout-petit évoluera sur le tapis d'éveil, entouré de jeux adaptés à son âge, et stimulé par l'adulte référent. Il ne sera jamais mis dans une posture qu'il n'a pas acquise lui-même (ex : la position assise). Il doit être acteur de son développement.

Les temps de repas : ils sont considérés comme des moments de plaisir, de découvertes et d'échange. A chaque fois que le nourrisson manifeste des signes de faim, il est important que l'adulte y réponde rapidement. C'est pourquoi il est nécessaire d'anticiper ces moments afin de ne pas se laisser déborder et générer une trop grande frustration chez le tout petit. La bonne tenue de sa fiche de rythme y participe.

Les différentes introductions alimentaires sont d'abord effectuées par les parents, puis par le personnel de la structure. Généralement les légumes, les compotes de fruits, la viande sont donnés à la petite cuillère et un seul aliment est introduit à la fois. Il permet de respecter le choix de l'enfant d'accepter ou non, l'aliment nouveau. L'enfant qui commence à refuser un aliment, à détourner la tête ou pleurer ne sera jamais forcé ou réprimandé.

L'introduction nouvelle sera proposée ultérieurement. Le lait reste l'alimentation essentielle les 6 premiers mois de la vie de l'enfant, un apport de 500ml/jour reste primordial par la suite.

Le lait 1^{er} et 2^{ème} âge sera donné jusqu'à 1 an, puis un lait de croissance prendra le relais.

Les nourrissons sont pris en charge individuellement au moment du repas et généralement sur les genoux de l'adulte (relation privilégiée). A partir du moment où l'enfant manifeste le désir d'être plus autonome, il est installé dans une chaise haute ou baby-relax. A partir du moment où il sait s'asseoir seul sur une chaise, il est installé à table, accompagné par l'adulte « référent ». La structure est équipée de mobilier adapté à chaque groupe d'âge. C'est aussi un moment de calme pour découvrir les goûts et les saveurs différentes (la découverte avec les doigts n'est pas interdite, elle fait partie d'une étape indispensable pour aller vers l'autonomie alimentaire).

~ Les soins d'hygiène

Ils sont effectués à chaque fois que cela est nécessaire, et avant un repas ou une activité. L'hygiène corporelle procure bien-être et santé. Elle participe également à la relation adulte/enfants. Il est important que les parents continuent à privilégier le moment du bain le soir et/ou le matin.

L'adulte explique les soins et fait participer l'enfant au fur et à mesure qu'il grandit. L'hygiène des mains s'effectue systématiquement avant et après chaque repas et après une souillure (passage aux toilettes, activité salissante). Le brossage des dents est proposé après les repas du midi, lors de la dernière année de crèche. Il est conseillé de fournir une brosse à dents et d'en changer régulièrement (quand les poils s'écartent).



Lorsque l'enfant a acquis une certaine maturité (monter et descendre un escalier) vers 18 mois/ 2 ans et qu'il manifeste le désir d'être autonome, l'adulte lui

propose d'aller aux toilettes ou sur le pot. C'est un moment délicat où aucune contrainte ou réprimande ne doit être exercé sur l'enfant, pour ne pas le bloquer psychologiquement. C'est l'âge où il aime imiter les autres et négocier pour affirmer sa personnalité.

~ Le sommeil ou le repos



Les besoins sont différents d'un enfant à l'autre ; c'est pourquoi le rythme individuel est respecté pour préserver la santé physique et psychologique de l'enfant. Par l'observation et les informations recueillies auprès des parents, l'adulte repère les signes de fatigue de l'enfant et le couche dans son lit personnalisé qui reste au même endroit (pour offrir des repères habituels). Le rituel d'endormissement est également respecté et le « doudou » est systématiquement proposé à l'enfant (tétine, foulard, peluche).

Le temps de sommeil n'est pas limité, le lever des enfants est échelonné pour permettre une récupération optimale. L'adulte est toujours présent dans le dortoir, pour rassurer les enfants, jusqu'à l'endormissement. Un nourrisson ou un enfant qui refuse de dormir, ne sera pas maintenu dans son lit. Dès que le nourrisson est réveillé, il est levé pour satisfaire à son désir d'éveil et de vie sociale.

Avant le coucher, le personnel veille au retour au calme pour faciliter l'endormissement : lecture d'une histoire, musique douce....



~ Les activités

❖ Responsabiliser l'enfant tout en assurant sa sécurité

Développer l'autonomie, c'est laisser l'enfant faire seul sans agir à sa place, en l'encourageant par la parole et le geste, et c'est aussi le féliciter. L'enfant va oser explorer, découvrir, prendre des risques, faire des tentatives avec des professionnels qui l'accompagnent en assurant sa sécurité.

En accompagnant verbalement l'enfant dans ses découvertes et dans les situations de tous les jours, on lui fait prendre conscience de la réalité du danger ; il acquiert progressivement une réelle autonomie.

L'architecture et l'aménagement des locaux sont pensés pour limiter les dangers. Néanmoins, l'accompagnement de l'enfant dans la découverte de son environnement reste le même.

La prévention des accidents domestiques passe par le dialogue et la verbalisation des interdits, tout en limitant au maximum les dangers. Le tout-petit fait confiance à l'adulte et au monde qui l'entoure, il a besoin d'explications qui le responsabiliseront au fur et à mesure qu'il grandit.

❖ L'éveil du tout-petit à travers le jeu et les activités

Dès la naissance, le jeu est primordial pour l'épanouissement sensoriel, psychique et moteur du tout-petit. Le jeu est essentiel au bon développement et à l'épanouissement de l'enfant. Il participe à la construction de sa personnalité. Dès ses premiers jours, le bébé est avide de découvrir et de communiquer. En jouant, il prend progressivement conscience de son corps ; tout est prétexte à explorer, manipuler, toucher, sucer.

Dès son arrivée dans la structure, il sera installé sur un tapis de sol, sur le dos, libre de ses mouvements. Il pourra ainsi évoluer en fonction de son rythme, encouragé par l'adulte.

Les professionnels de la micro-crèche observent, proposent et guident le tout-petit dans ses découvertes. Ils veillent à ne pas déposséder l'enfant de son expérience propre, de ses découvertes.

Le jeu appartient avant tout à celui qui joue, avec ses besoins, ses désirs, ses capacités, ses inquiétudes. Il permet également au tout-petit d'exprimer ses émotions (joie, pleur, tristesse, colère, angoisse...).

L'activité éveil auprès des enfants passe par une observation de l'enfant et des groupes d'enfants afin de proposer des activités adaptées au développement de chacun.

Le jeu est l'activité principale de l'enfant ; quel que soit l'âge, il est source de plaisir, de découverte et de partage.

Les temps de jeux libre, seuls ou à plusieurs, stimulent la créativité, l'imagination et la socialisation. Ils prennent une dimension exceptionnelle, car ils permettent au tout-petit de se construire au-delà de l'interdit. Ils permettent à l'enfant de jouer seul ou avec ses petits camarades. Le « jeu libre » se définit comme une activité autonome. Les professionnels sont disponibles mais interviennent peu.

* Parmi eux :

Les jeux « symboliques » :



Favorisent la communication verbale et la construction de l'identité. La micro-crèche dispose de jeux d'imitation, poupées, cuisine, dinette, garage, voitures... Les enfants jouent ensemble et s'organisent naturellement. Les adultes surveillent et n'interviennent en cas de nécessité.

Les jeux « dirigés » :



Se font ponctuellement. Ils sont organisés et programmés à l'avance, par l'équipe de la structure.

Chaque atelier a ses limites et ses règles, ce qui permet à l'enfant de structurer et de l'amener à la socialisation.

L'enfant a le libre choix de participer ou non aux activités proposées, qui ne sont en aucun cas obligatoires ; seul l'adulte reste à une activité fixe, laissant les enfants aller et venir à leur guise.

Afin de développer les différents sens, plusieurs ateliers sont mis en place : peinture, pâte à modeler, pâte à sel, collage, graphisme, cuisine, motricité, musique, histoires...

Les jeux « d'expression corporelle » :



Proposé aux enfants à partir de 18 mois, ils favorisent le développement physique. Ils permettent la mise en place du schéma corporel. Les objectifs sont de programmer des activités dans le temps et l'espace, organiser des jeux, favoriser la découverte du corps pour les enfants, organiser l'approche de la gymnastique par le plaisir et les jeux.

L'ensemble des ateliers offre un outil d'expression et de communication privilégiée au tout-petit qui maîtrise encore mal le langage.

Les jeux « moteur » :



La micro-crèche dispose d'un espace extérieur couvert qui permet, presque en toute saison, aux enfants de courir, sauter, faire du tricycle (avec et sans pédales). Les enfants peuvent, alors, se défouler. La structure offre une possibilité supplémentaire à chaque enfant d'élargir son champ d'investigation, développer sa créativité, dans la liberté gestuelle et sonore où la socialisation passe par le plaisir.

Son épanouissement reste l'objectif prioritaire : il ne découvrira en aucun cas ces lieux seul, mais toujours accompagné d'un adulte, dont il se détachera progressivement en fonction de sa capacité à être seul.

L'aire de jeux est un support de créativité. L'enfant apprend la socialisation et l'échange, il expérimente ses sens. Il va s'agir à l'enfant de jouer dehors, avec des jeux plus grands que lui, qui mobilisent son corps en entier.

Un jeune enfant qui va bien est un enfant qui bouge, qui fait du bruit, qui dérange. L'extérieur est donc l'espace indispensable de liberté et de possibilité d'expression motrice, vocale, qui fait fonction à la fois de soupape physique et de lieu d'fantasme.

❖ Les animations et les fêtes :



En fonction du calendrier des fêtes, l'équipe travaille à des projets d'animation autour d'un thème (Noël, Pâques, Fête des Mamans, Fête des Papas les anniversaires...). Les fêtes rythment la vie de la micro-crèche et sont aussi un support pédagogique pour aider l'enfant à se repérer dans le temps, aborder les saisons..., mais également une occasion de bien s'amuser et de vivre des temps exceptionnels qui sortent du quotidien habituel. Les anniversaires des enfants sont aussi fêtés à la micro-crèche et un goûter festif est servi.

❖ Les intervenants extérieurs :

Afin d'améliorer certains projets d'animation, la micro-crèche peut solliciter des intervenants extérieurs. Ils enrichissent le travail de l'équipe en apportant leur savoir-faire et leurs techniques (marionnettiste, conteuse, musiciens...). Ce sont des personnes qualifiées et compétentes, qui ont toute l'expérience de la petite enfance. Ils éveillent le sens musical, l'écoute, le rythme, font découvrir les instruments, l'apprentissage de la chanson et des comptines, qui permet d'enrichir le vocabulaire de l'enfant et qui peut déboucher sur des spectacles.

L'éveil aux livres fait partie du projet de vie de l'enfant à la micro-crèche. Très tôt, le jeune enfant se passionne pour la découverte du livre, dans une relation privilégiée avec l'adulte. Un travail de partenariat avec la médiathèque de Delle, permettra d'élargir la variété et le nombre de livres adaptés aux tout-petits.

❖ Les sorties :

Même si la micro-crèche « Les lapinous », propose un large choix d'activités aux enfants, il nous tient à cœur, d'organiser des sorties à proximité, prendre l'air tout simplement. Pour les parents, des fêtes ponctueront l'année, notamment en juin et en décembre, et permettront des échanges conviviaux entre tous les partenaires (parents, enfants, professionnels).

~ Accueillir l'enfant atteint d'un handicap ou d'une maladie chronique

La convention relative aux droits de l'enfant stipule : « Les enfants mentalement ou physiquement handicapés doivent mener une vie pleine et décente dans des conditions qui garantissent leur dignité, favorise leur autonomie et facilite leur participation active à la vie de la collectivité.

L'enfant atteint d'un handicap ou d'une maladie chronique est soumis aux mêmes nécessités que tout autre enfant, avec des désirs et des besoins physiques, physiologiques et affectifs.

La structure « Les lapinous » peut accueillir un enfant différent sur la demande de ses parents. Un projet d'accueil individualisé est élaboré avec eux et l'équipe pluridisciplinaire de la structure, et adapté au fur et mesure de l'évolution de l'enfant.

La stimulation et l'encouragement seront d'autant plus importants et les activités d'éveil devront être adaptées afin d'éviter de mettre l'enfant en situation d'échec.



Les progrès et réussites de l'enfant seront transmis aux parents afin de soutenir une image d'enfant doué de compétences.

Pour faciliter la prise en charge de l'enfant dans la structure, des soins spécifiques pourront être effectués par des intervenants extérieurs : psychométricienne, kinésithérapeute, infirmière...

Une liaison avec le (Centre Médico-Psychopédagogique) CMPP et les services de la (Protection Maternelle Infantile) PMI peut permettre de coordonner les actions qui sont mises en place.

~ Soutenir les familles en difficulté :



La prise en charge des familles en difficulté permet de soutenir et d'accompagner la cellule familiale dans une période de crise. L'intégration de familles isolées et/ou au chômage favorise leur insertion sociale et renforce la consolidation des liens familiaux. L'objectif principal de ce travail d'écoute et de soutien est de permettre à l'enfant de continuer à évoluer et grandir sans crainte et de le situer dans un environnement structurant lui donnant la possibilité de s'épanouir pleinement

~ Faire participer les parents à la vie « Des Lapinoux » :

❖ Pour un accueil de qualité :

Confier son enfant est un acte important. Celui-là va vivre au moins 8 heures/ jour dans le cadre retenu. Il est donc indispensable, pour lui comme pour ses parents, d'établir une relation de confiance avec la ou les personnes qui vont l'accueillir et le prendre en charge.

❖ Le dialogue, une nécessité :

Pour cela un dialogue permanent est nécessaire. Les relations avec les personnes qui s'occupent de l'enfant doivent être quotidiennes. Il ne faut pas hésiter à parler de ses habitudes, de son sommeil, de ses jeux, de sa manière de vivre le jour, la nuit. Chaque enfant est unique. Il a son propre rythme et sa personnalité. En aucun cas la structure ne doit se substituer à l'action de la famille ; elle est un relais.

❖ Un cahier de transmissions :

Pour les enfants accueillis régulièrement est un outil important de dialogue entre les parents et les professionnels.

Vous pouvez également discuter des principes éducatifs auxquels vous tenez avec les professionnels de la micro-crèche. L'enfant a besoin de continuité et supporterait mal une rupture totale entre ce qu'il vit chez lui et sur son lieu d'accueil.

❖ Les bilans d'accueil avec les parents :

Un bilan d'accueil est effectué 3 mois après l'entrée de l'enfant dans la structure avec la responsable. Un bilan intermédiaire est proposé la deuxième année et un bilan de sortie avant le départ de l'enfant.



La stabilité de son mode d'accueil l'aide à se construire grâce à la mise en place de repères.

❖ Les réunions de parents :

Au cours de l'année, les parents seront conviés à un certain nombre de réunions pour parler du fonctionnement de la micro-crèche, des projets et recueillir leur avis.

Ces réunions facilitent l'expression collective des parents dans un but d'un dialogue constant.

